



Livret Départemental

(Jeunes et Adultes)

**Saison hivernale
2017/2018**



CALENDRIER DÉPARTEMENTAL 276

Novembre

4	Épreuves ouvertes interdépartementales Benjamins	Val-de-Reuil	Engagements des jurys et athlètes sont à envoyer pour le jeudi 3 novembre avant 20h00 sur le site du CDA27
5	Épreuves ouvertes interdépartementales Minimes	Val-de-Reuil	Engagements des jurys et athlètes sont à envoyer pour le jeudi 3 novembre avant 20h00 sur le site du CDA27
12	Championnats Départementaux de Lancers longs (Benjamins à Masters)	Eu	Engagements des jurys et athlètes sont à envoyer pour le mercredi 10 novembre avant 12h00 sur le site du CDA76
17	<i>Soirée 276 de 1/2 fond (3000 et 5000m marche-800-1500-3000m) + Sauts Horizontaux</i>	Val-de-Reuil	Engagements des jurys et athlètes sont à envoyer pour le jeudi 16 novembre avant 12h00 sur le site du CDA27
19	Championnats départementaux d'Épreuves Combinées Minimes + Épreuves Ouvertes Benjamins.	Val-de-Reuil	Engagements des jurys et athlètes sont à envoyer pour le vendredi 17 novembre avant 12h00 sur le site du CDA76
24	<i>Soirée 276 de Sprint (60m-60m haies-200m-400m) + Sauts Verticaux</i>	Val-de-Reuil	Engagements des jurys et athlètes sont à envoyer pour le jeudi 24 novembre avant 12h00 sur le site du CDA27
26	Cross de Bolbec + Chats départementaux 276 de cross court	Bolbec	Infos sur le site du GABS. Tous les engagements sont à envoyer au GABS avant le vendredi 24 novembre 12h

Décembre

3	Championnats départementaux d'Épreuves Combinées Benjamins + Épreuves Ouvertes Minimes	Val-de-Reuil	Engagements des jurys et athlètes sont à envoyer pour le vendredi 01 décembre avant 12h00 sur le site du CDA76
15	Soirée 1/2 Fond Championnats Départementaux 276 de Marche Benjamins et Minimes. + Épreuves Ouvertes (Cadets et +) 3000m marche TC F 5000m marche TC H. + 800m – 1500m – 3000m TC F/H. + Poids TC F/H.	Val-de-Reuil	Engagements des jurys et athlètes sont à envoyer pour le jeudi 14 décembre avant 12h00 sur le site du CDA27
16	Épreuves Ouvertes (Perche – Longueur – Hauteur – Poids) (Cadets et +)	Le Havre (Salle A. Mimoun)	Engagements des jurys et athlètes sont à envoyer à Madame Sophie DENIZE. Jacky.DENIZE@wanadoo.fr avant le vendredi 15 décembre avant 12h
20	Meeting de Perche (ASPTTR) (Benjamins à Masters)	Rouen (Salle St Exupéry)	Engagements des jurys et athlètes sont à envoyer pour le mardi 19 décembre avant 12h00 sur le site du CDA76
17	Championnats départementaux individuels Benjamins / Minimes	Val-de-Reuil	Engagements des jurys et athlètes sont à envoyer pour le vendredi 15 décembre avant 12h00 sur le site du CDA76.

Janvier

13	Meeting de Lancers Longs (Cadets et +)	Sotteville	Engagements des jurys et athlètes sont à envoyer pour le vendredi 12 janvier avant 12h00 au secretariat@stadesottevillais76.fr
14	Championnats Départementaux de cross	Colleville	Engagements des jurys et athlètes sont à envoyer pour le mercredi 10 décembre avant 12h00 sur le site du CDA76
27	Meeting Benjamins/Minimes (ASPTTR) (50m – 50m haies - Hauteur – Poids)	Rouen <i>(Salle St Exupéry)</i>	Engagements des jurys et athlètes sont à envoyer pour le vendredi 26 janvier avant 12h00 sur site du CDA76

Février

4	Régionaux de cross	Jumièges	Voir bulletin CSO régionale
18	Match inter-comités de Cross	Cohiniac (22)	Sur sélection du CDA
??	Match inter-comités de triathlon en salle	Mondeville	Sur sélection du CDA

PRÉAMBULE

Pour diffusion la plus large possible et affichage dans les clubs.

A. Un certain nombre de compétitions vont se dérouler dans le stade couvert Jesse Owens de Val-de-Reuil. Des précautions d'utilisation doivent être obligatoirement appliquées **par tous** :

- L'accès aux aires de pratiques se fait avec des chaussures de sport propres et adaptées. Seules les pointes de 6mm sont admises sur l'équipement pour l'entraînement et les compétitions.
- Il est interdit d'accéder aux gradins, vestiaires avec les chaussures à pointes.
- Il est impératif d'utiliser les poubelles prévues à cet effet pour y jeter les détritrus.
- Les lieux doivent être laissés dans un parfait état de propreté.
- Il est interdit de manger et de boire sur la piste, seule l'eau est autorisée.
- Les spectateurs doivent rester dans les tribunes.
- Les entraîneurs (munis d'un badge) sont priés de respecter « les zones coachs » prévus à cet effet.

Pendant les compétitions, un agent municipal est chargé des tâches relatives à l'accueil, la surveillance, l'entretien et la maintenance des installations. Il est demandé à chacun le plus grand respect des lieux et des personnes.

Au cas de non-respect des consignes une sanction pourra être donnée à l'athlète.

B. *Les inscriptions pour les jurys sont à faire sur le site du CDA avant les dates imposées pour chaque compétition. Un pointage par club sera réalisé par le directeur de réunion en amont de chaque compétition. Si un club ne respecte pas le quota imposé, **les athlètes de ce dit club ne pourront participer.***

Les engagements devront être réalisés par les secrétariats des clubs. Merci de faire attention au poids des engins, hauteur des haies, au nombre limité d'épreuves, etc !

Aucune inscription ne sera possible sur place !

**Participation des athlètes hors ligue.
aux compétitions départementales
au stade couvert Jesse Owens de Val-de-Reuil**

Les athlètes non licenciés en Ligue de Normandie peuvent participer à toutes les compétitions en salle organisées par les comités départementaux 27 et 76 au stade couvert Jesse Owens à VAL DE REUIL figurant dans ce livret sous condition de suivre les modalités suivantes :

- Les droits de participation sont fixés à 10 € par athlète et par jour. La facture sera adressée aux clubs en fin de saison hivernale.
- Les engagements seront à faire sur le site concerné par la compétition avant la date et heure mentionnée dans le règlement de chaque compétition.
- Les règles concernant le quota de jury et le respect des locaux sont aussi applicables aux clubs hors ligue.
- Aucun engagement ne pourra être fait sur place.



ÉPREUVES OUVERTES 276 BENJAMINS

Samedi 4 novembre 2017 à Val de Reuil



Horaires :

- 12 h 30 Confirmation des engagements
- 13 h 00 Réunion du jury

	Horaires	HAUTEUR 1	HAUTEUR 2	LONGUEUR 1 à 4	TRIPLE SAUT 1 et 2	PERCHE	POIDS 1 et 2
50m Haies BF	13h30	BG		BF			BF
50m Haies BG	14h00					BF / BG	
	14h45						
50m BF	15h00	BF			BG		BG
50m BG	15h30						
2000m Marche BG	16h00			BG	BF		
2000m Marche BF	16h30						
1000m TC	17h00						

- ❖ En dehors de l'heure prévue pour les premières épreuves, l'horaire sera adapté en fonction du nombre de participants et en fonction de l'avancement des épreuves par le juge arbitre.
- ❖ Les engagements pour les athlètes et les jurys sont à effectuer sur le site eure.athle.com pour le jeudi 2 novembre 20h00. Passé ce délai, les inscriptions seront automatiquement closes !

Rappel du quota d'officiel à présenter en fonction du nombre d'athlètes engagés (inscription à faire sur le site du comité) : 1 pour 4, 2 pour 5 à 10, 3 pour 11 à 15, 4 pour 16 à 20, 5 pour 20 à 25 et 6 pour plus de 25.

Inscriptions sur place : 10 euros !

Règlement :

Limité à 4 épreuves par athlète. 2 courses maximum par athlète.

- ✓ Longueur, Triple-saut et Poids : limité à 4 essais
- ✓ Hauteur et perche : Lors de l'inscription, merci d'indiquer la première barre envisagée de vos athlètes (mise en place de 2 concours de niveau pour la hauteur) – montées de barre communiquées en fonction des minimas aux régionaux.

Rappel : Les courses sont prioritaires sur les concours.

Chaque athlète devra informer son responsable de jury avant de quitter son concours pour aller faire sa course et devra le prévenir de son retour.



ÉPREUVES OUVERTES 276 MINIMES

Dimanche 5 novembre 2017 à Val de Reuil



Horaires :

- 11 h 30 Confirmation des engagements
- 12 h 00 Réunion du jury

	Horaires	HAUTEUR 1	HAUTEUR 2	LONGUEUR 1 à 4	TRIPLE SAUT 1 et 2	PERCHE	POIDS 1 et 2
50m Haies MF	12h30	MG		MF		MG	MF
50m Haies MG	13h00						
50m MF	14h00	MF			MG		MG
50m MG	14h30					MF	
3000m Marche MG	15h00			MG	MF		
3000m Marche MF	15h30						
1000m TC	16h00						

- ❖ En dehors de l'heure prévue pour les premières épreuves, l'horaire sera adapté en fonction du nombre de participants et en fonction de l'avancement des épreuves par le juge arbitre.
- ❖ Les engagements pour les athlètes et les jurys sont à effectuer sur le site eure.athle.com pour le jeudi 2 novembre 20h00. Passé ce délai, les inscriptions seront automatiquement closes !

Rappel du quota d'officiel à présenter en fonction du nombre d'athlètes engagés (inscription à faire sur le site du comité) : 1 pour 4, 2 pour 5 à 10, 3 pour 11 à 15, 4 pour 16 à 20, 5 pour 20 à 25 et 6 pour plus de 25.

Inscriptions sur place : 10 euros !

Règlement :

Limité à 4 épreuves par athlète. 2 courses maximum par athlète.

- ✓ Longueur, Triple-saut et Poids : limité à 4 essais
- ✓ Hauteur et perche : Lors de l'inscription, merci d'indiquer la première barre envisagée de vos athlètes (mise en place de 2 concours de niveau pour la hauteur) – montées de barre communiquées en fonction des minimas aux régionaux.

Rappel : Les courses sont prioritaires sur les concours.

Chaque athlète devra informer son responsable de jury avant de quitter son concours pour aller faire sa course et devra le prévenir de son retour.



**Championnats Départementaux
de Lancers Longs**
Le dimanche 12 Novembre 2017
Stade Henri Franchet
EU



Horaires	Terrain d'Honneur	Terrain Annexe	
9h30	Constitution de jury et confirmation des athlètes <i>(jusqu'à 45' avant le début des épreuves)</i>		
	Javelot	Disque	Marteau
10h30	T.C Hommes + BG / MG	BG / MG	BF / MF
11h30	T.C Femmes + BF / MF	BF / MF	BG / MG
13h00	Podiums Catégories B / M + Javelot TC H. & F.		
13h30		T.C Femmes	Hommes T.C
15h00		T.C Hommes	Femmes T.C
16h30	Podiums		

Ossature de base des jurys

Directeur de la Compétition	Jean-Paul MALANDAIN
Directeur de la Réunion	Marc LOUVET
Juge Arbitre Général	André KERVEILLANT
Secrétariat	
Chambre d'appel	
Animation	

Règlement de la compétition

- Possibilité de réunir les concours hommes et femmes suivant le nombre participants :
- Les engagements des athlètes et des jurys sont à faire sur le site du CDA76 dans la rubrique « engagement » pour le **vendredi 10 novembre avant 12h**.
- Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel 45' avant le début de l'épreuve.
- Le nombre d'essais sera déterminé par le juge arbitre le jour J en fonction du nombre de participant.
- **Quota de jury:** 1 à 4 athlètes = 1 Jury - 5 à 10 athlètes = 2 Jurys - 11 à 20 athlètes = 3 Jurys - 21 à 30 = 4 Jurys - + de 30 = 5 Jurys



Soirée 276

INDOOR

Demi-Fond et Sauts Horizontaux

Vendredi 17 Novembre 2017

Salle Jesse Owens à Val-de-Reuil



18h00	Constitution des jurys. Confirmations des engagements (jusqu'à 45 minutes avant le début des épreuves)					
18h45	Réunion de jury					
	Courses	Longueur			Triple-saut	
		N°1	N°2	N°4	N°3	N°2
19h00	3000m marche TC F.	E.S.Ma H.	C.J. H.	Cadettes		
19h30	5000m marche TC H.					
20h10	800m TC H.					
20h30	800m TC F.			J.E.S Ma F.	TC H.	TC F.
20h50	3000m TC H.					
21h15	3000m TC F.					
21h40	1500m TC H.					
22h00	1500m TC F.					

Ossature de base des jurys

Directeur de la Compétition	
Directeur de la réunion	
Juge Arbitre général	
Juges Arbitres des concours	
Secrétariat	Martine Bernard - Véronique Le Boucher -
Chambre d'appel	Marie-Thérèse Pouchet -
Animation	
Starters	Marc Louvet -
Chrono électrique	Marie-Pierre Ducaule -
Chronomètres manuels	Jean-Claude Hurel -
Juges marche	Jean-Claude Hurel - Hugues Pannier -

Implantation des concours longueur et triple saut dans la salle.

- Longueur n°1 = Coté ligne d'arrivée du 60m.
- Longueur n°2 / Triple-saut n°2 = Coté ligne d'arrivée de l'anneau.
- Triple-saut n°3 = Coté ligne de départ du 60m.
- Longueur n°4 = Coté salle d'échauffement.

Règlement de la compétition

Les engagements des athlètes et des jurys sont à faire sur le site du CDA27 jusqu'au **jeudi 16 Novembre 2017 avant 12h.**

Les courses seront constituées par niveau. Il faudra donc indiquer lors des engagements en ligne un temps de référence.
Attention : Sans temps d'engagement les athlètes participeront dans les séries les plus faibles.

Le nombre d'essai en longueur et triple-saut sera décidé par le juge arbitre en fonction du nombre d'engagés dans les concours.

Suivant le nombre de participants, les épreuves pourront être regroupées sur décision du juge arbitre.

Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel 45' avant le début de l'épreuve.

Quota de jury: 1 à 4 athlètes = 1 Jury - 5 à 10 athlètes = 2 Jurys - 11 à 20 athlètes = 3 Jurys - 21 à 30 = 4 Jurys - + de 30 = 5 Jurys



Championnats Départementaux 76 d'Épreuves Combinées Minimes

+
Épreuves Ouvertes Benjamins
Indoor

Dimanche 19 novembre 2017

Salle Jesse Owens à Val-de-Reuil



Horaires	Épreuves Combinées Minimes		Épreuves Ouvertes Benjamins(es)				
9h00	Constitution des jurys et confirmation des engagements (Jusqu'à 45' avant de début des épreuves)						
9h15	Réunion de jurys						
	MF (4 Groupes)	MG (4 Groupe)	50m haies	50m	Marche	Perche	Longueur
10h00	50 m haies	Longueur 1, 2, 3, 4				BF	
10h30			BF				
11h00	Hauteur 1 et 2 Poids 3 et 4		BG				
11h30		50m haies					
12h00							BF 1 à 4
12h30	Hauteur 3 et 4 Poids 1 et 2						
13H00						BG	
13h30		Hauteur 1 et 2 Poids 3 et 4					
14H00	Longueur 1, 2, 3, 4			BF			
14h30				BG			
15h00		Hauteur 3 et 4 Poids 1 et 2			2000m BF		
15h30					2000m BG		BG 1 à 4
16h00	1000m						
16h30		1000m					
17h00	PODIUMS						

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction du nombre d'engagés et de confirmés.

Ossature de base des jurys

Directeur de la Compétition	
Directeur de la réunion	
Juge Arbitre général	
Juges Arbitres courses	
Juges Arbitres des concours	
Secrétariat	Véronique Le Boucher - Corinne Louvet
Chambre d'appel	Marie-Thérèse Pouchet -
Animation	
Starters	Marc Louvet -
Chrono électrique	Jean-Claude Bretteville - Marie-Pierre Ducaule - Guillaume Deletoille -
Chronomètres manuels	Jean-Claude Hurel -

Règlement Général de la réunion.

Les résultats de cette compétition seront pris en compte pour la participation aux championnats régionaux individuel.

Les engagements pour cette compétition des athlètes et des jurys se feront en ligne sur le site du CDA76 dans la rubrique « engagement » jusqu'au **vendredi 17 Décembre avant 12h.**

Pour les groupes de hauteur des épreuves combinées : merci d'indiquer la première barre (selon les montées de barre ci-dessous) de votre athlète afin de constituer des groupes homogènes (gain de temps en amont et sur les concours) - Groupe 1 à 4 : premières barres les plus hautes vers les plus basses.

Implantation des concours dans la salle.

Hauteur 1 et 2 dans la salle principale. Hauteur 3 dans la salle d'échauffement
Poids 1 dans la salle principale. Poids 2 dans la salle d'échauffement.

Règlement des Épreuves Combinées Minimales.

Les horaires ne sont donnés qu'à titre indicatif. En dehors de l'heure prévue pour la première épreuve suivant le règlement des épreuves combinées est appliqué.

Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel pour le Pentathlon. (Non pas par épreuve)

Tous athlètes ne participant pas une ou plusieurs épreuves sera non classé.

3 essais par athlète en longueur et poids.

Pour tous les concours: Les catégories seront scindées en fonction du nombre de participants:

Les groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes.

Les séries des 1000m seront constituées en fonction du classement à l'issue de l'avant dernière épreuve.

Hauteur : Nombre d'essai: illimité et 3 tentatives par barre.

Montées de barres de 3 cm en 3cm : Suivant le règlement des épreuves combinées. Voir tableau ci-dessous.

Quota de jury: 1 à 4 athlètes = 1 Jury - 5 à 10 athlètes = 2 Jurys - 11 à 20 athlètes = 3 Jurys - 21 à 30 = 4 Jurys - + de 30 = 5 Jurys

Règlement des Épreuves Ouvertes Benjamins.

Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel 45' avant le début de l'épreuve. (Il appartient aussi aux entraîneurs de contrôler l'engagement de leurs athlètes).

4 essais par athlète en longueur

Pour tous les concours: Les catégories seront scindées en fonction du nombre de participant:

Les groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes.

Perche : Nombre d'essai: illimité et 3 tentatives par barre.

Montées de barres : De 10 cm en 10 cm jusqu'aux minimas des régionaux puis de 5 cm en 5 cm: Voir tableau ci-dessous.



Soirée 276

INDOOR

Sprint et Sauts Verticaux

Vendredi 24 Novembre 2017

Salle Jesse Owens à Val-de-Reuil



18h00	Constitution des jurys. Confirmations des engagements (jusqu'à 45 minutes avant le début des épreuves)			
	18h45 Réunion de jury			
	Courses	Hauteur		Perche
		Sautoir 1	Sautoir 2	
19h00	60m TC F.	TC F. < à 1.40m	TC F. > à 1.40m	TC F.
19h30	60m TC H.			
20h00	60m haies Cadettes			
20h10	60m haies Jun. Esp. Sen et Ma F.			
20h20	60m haies Cadets			
20h30	60 haies Juniors H. et Ma H.			TC H
20h40	60m haies Esp. et Sen H.	TC H. < à 1.60m	TC H. > à 1.60m	
20h55	400m TC F.			
21h15	400m TC H.			
21h35	200m TC F.			
21h55	200m TC H.			

Ossature de base des jurys

Directeur de la Compétition	
Directeur de la réunion	
Juge Arbitre général	André Kerveillant
Juges Arbitres des concours	
Secrétariat	Martine Bernard - Véronique Le Boucher -
Chambre d'appel	Marie-Thérèse Pouchet -
Animation	Valentin Longuemare -
Starters	Marc Louvet -
Chrono électrique	Marie-Pierre Ducaule - Jean-Claude Bretteville
Chronométrateurs manuels	Jean-Claude Hurel -

Implantation des concours hauteur dans la salle.

- Sautoir n°1 = Proximité de la ligne d'arrivée des 60m.
- Sautoir n°2 = Derrière l'aire de poids.

Règlement de la compétition

Les engagements des athlètes et des jurys seront à faire sur le site du CDA27 jusqu'au jeudi 23 novembre 2017 avant 12h.

Les courses seront constituées par niveau. Il faudra donc indiquer lors des engagements en ligne un temps de référence. **Attention** : Sans temps d'engagement les athlètes participeront dans les séries les plus faibles.

En hauteur il faudra indiquer la première barre de participation afin de constituer des groupes homogènes.

Les montées de barres seront décidées par le juge arbitre et seront affichées en chambre d'appel.

Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel 45' avant le début de l'épreuve.

Quota de jury: 1 à 4 athlètes = 1 Jury - 5 à 10 athlètes = 2 Jurys - 11 à 20 athlètes = 3 Jurys - 21 à 30 = 4 Jurys - + de 30 = 5 Jurys



Championnats Départementaux 76 d'Épreuves Combinées Benjamins(es)

+

Épreuves Ouvertes Minimes
Indoor

Dimanche 3 décembre 2017

Salle Jesse Owens à Val-de-Reuil



Horaires	Épreuves Combinées Benjamins(es)	Épreuves Ouvertes Minimes						
9h00	Constitution des jurys et confirmation des engagements (Jusqu'à 45' avant de début des épreuves)							
9h15	Réunion de jurys							
	BF (4 Groupes)	BG (4 Groupes)	50m	Marche	1000m	Perche	Triple (4 Groupes)	Hauteur (3 Groupes)
10h00	Hauteur 1 et 2 Poids 3 et 4	Longueur 1 à 4	MF					
10h30								
11h00			MG			MF		
11h30	Hauteur 3 et 4 Poids 1 et 2						MG 1 à 4	
12h00		50m haies (0,65)						
12h30								
13h00		Poids 1 et 2						MF 1 à 3
13h30	50 m haies (0,65)					MG		
13h45		Poids 3 et 4					MF 1 à 4	
14h00				3000m MF/MG				
14h30	1000m							MG 1 à 3
15h00								
15h30	PODIUMS	1000m						
16h00						MF		
16h30						MG		
17h00		PODIUMS						

Ces horaires ne sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction du nombre d'engagés et de confirmés.

Ossature de base jurys

Directeur de la Compétition	
Directeur de la réunion	
Juge Arbitre général	
Juges Arbitres courses	
Juges Arbitres des concours	
Secrétariat	Véronique Le Boucher - Gwenaëlle Gibeaux - Corinne Louvet
Chambre d'appel	Marie-Thérèse Pouchet -
Animation	
Starters	Marc Louvet -
Chrono électrique	Bretteville Jean-Claude - Marie-Pierre Ducaule - Guillaume Deletoille -
Chronométrateurs manuels	Jean-Claude Hurel -
Juges Marche	Jean-Claude Hurel -

Règlement Général de la réunion

Les résultats de cette compétition seront pris en compte pour la participation aux championnats régionaux individuel.

Les engagements pour cette compétition des athlètes et des jurys se feront en ligne sur le site du CDA76 dans la rubrique « engagement » jusqu'au vendredi 1er Décembre avant 12h.

Pour les groupes de hauteur des épreuves combinées (BF) : merci d'indiquer la première barre (selon les montées de barre ci-dessous) de votre athlète afin de constituer des groupes homogènes (gain de temps en amont et sur les concours) - Groupe 1 à 4 : premières barres les plus hautes vers les plus basses.

Les groupes d'épreuves combinées resteront les mêmes tout au long de la journée.

Implantation des concours dans la salle.

Hauteur 1 et 2 dans la salle principale. Hauteur 3 dans la salle d'échauffement

Longueur 1 et Triple-saut 1 coté ligne d'arrivée du 60m.

Longueur 2 et Triple-saut 2 coté ligne des départs de l'anneau.

Longueur 3 et Triple-saut 3 dans la salle d'échauffement.

Longueur 4 et Triple-saut 4 coté sautoir de perche.

Poids 1 dans la salle principale. Poids 2 dans la salle d'échauffement.

Règlement des Épreuves Combinées

Les horaires ne sont donnés qu'à titre indicatif. En dehors de l'heure prévue pour la première épreuve suivant le règlement des épreuves combinées est appliqué.

Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel pour le Pentathlon. (Non pas par épreuve)

Tous athlètes ne participant pas une ou plusieurs épreuves sera non classé.

3 essais par athlète en longueur et poids.

Les groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes.

Les séries des 1000m seront constituées en fonction du classement à l'issue de l'avant dernière épreuve.

Hauteur : Nombre d'essai: illimité et 3 tentatives par barre.

Montées de barres de 3 cm en 3cm : Suivant le règlement des épreuves combinées. Voir tableau ci-dessous.

Règlement des Épreuves Ouvertes Minimales

Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel 45' avant le début de l'épreuve. **(Il appartient aussi aux entraîneurs de contrôler l'engagement de leurs athlètes).**

Le nombre d'essai pour le triple-saut sera défini en fonction du nombre d'engagés et sur décision du juge-arbitre.

Pour tous les concours: Les catégories seront scindées en fonction du nombre de participant:

Les groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes.

Perche : Nombre d'essai: illimité et 3 tentatives par barre.

Montées de barres : De 10 cm en 10 cm jusqu'aux minimales des régionaux puis de 5 cm en 5 cm: Voir tableau ci-dessous.

Pour les groupes de hauteur : merci d'indiquer la première barre (selon les montées de barre ci-dessous) de votre athlète afin de constituer des groupes homogènes (gain de temps en amont et sur les concours) - Groupe 1 à 3 : premières barres les plus hautes vers les plus basses.

Quota de jury: 1 à 4 athlètes = 1 Jury - 5 à 10 athlètes = 2 Jurys - 11 à 20 athlètes = 3 Jurys - 21 à 30 = 4 Jurys - + de 30 = 5 Jurys

Horaires :

- 13 h 30 Confirmation des engagements
- 14 h 00 Réunion du jury

Horaires	Courses	Hauteur <i>(sans pointes)</i>	Poids
14H15	1 ^{er} tour 50M HAIES MF/MG	BF/BG	MF
14h45	1 ^{er} tour 50M BF/BG/MF/MG		MG
15h30	2 ^{ème} tour 50M HAIES MF/MG	MF/MG	BF
16h00	2 ^{ème} tour 50M BF/BG/MF/MG		BG
17H00	Fin de compétition		

- ❖ En dehors de l'heure prévue pour les premières épreuves, l'horaire sera adapté en fonction du nombre de participants et en fonction de l'avancement des épreuves par le juge arbitre.
- ❖ Les engagements pour les athlètes sont à effectuer sur le site du comité 76 pour le mardi 12 décembre janvier - 12h00. Passé ce délai, les inscriptions seront automatiquement closes !
- ❖ 2^{ème} tour réalisés par séries de niveau (résultats du 1^{er} tour)
- ❖ Montées de barre réalisée en fonction des minimas aux régionaux.



Soirée 1/2 Fond INDOOR



Championnats Départementaux 276 de Marche Benjamins et Minimes

+

Épreuves Ouvertes (de Cadets et +)

(3000m marche TC F. 5000m Marche TC H. - Poids TC F./H - 800m TC F/H - 1500m TC F/H - 3000m TC F/H)

Vendredi 15 Décembre 2017

Salle Jesse Owens à Val-de-Reuil

18h00	Constitution des jurys. Confirmations des engagements (jusqu'à 45 minutes avant le début des épreuves)	
18h45	Réunion de jury	
19h00	2000m Marche Benjamins / Benjamines	Poids TC F.
19h25	3000m Marche Minimes Garçons / Minimes Filles	
19h50	3000m marche TC F.	
20h00	Podiums Ch ^{ats} Départementaux de marche Benjamins et Minimes	Poids CH – JH – Ma H.
20h25	5000m marche TCH.	
21h00	800m TC H.	
21h10	800m TC F.	Poids Esp. / Sen H.
21h25	1500m TC H.	
21h40	1500m TC F.	
21h55	3000m TC H.	
22h15	3000m TC F.	

Ossature de base jurys

Directeur de la Compétition	
Directeur de la réunion	
Juge Arbitre général	
Secrétariat	Martine Bernard -
Chambre d'appel	Marie-Thérèse Pouchet -
Animation	
Starters	Marc Louvet -
Chrono électrique	Marie-Pierre Ducaule -
Chronomètres manuels	Jean-Claude Hurel -
Juges de Marche	Jean-Claude Hurel - Hugues Pannier -

Règlement de la compétition

Les engagements des athlètes et des jurys sont à faire sur le site du CDA27 jusqu'au jeudi 14 décembre 2017 avant 12h.

Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel 45' avant le début de l'épreuve. Le nombre d'essai au poids sera défini en fonction du nombre d'engagés et sur décision du juge-arbitre. Suivant le nombre de participant, les épreuves pourront être regroupées sur décision du juge arbitre.

Quota de jury: 1 à 4 athlètes = 1 Jury - 5 à 10 athlètes = 2 Jurys - 11 à 20 athlètes = 3 Jurys - 21 à 30 = 4 Jurys - + de 30 = 5 Jurys

C.D.A. 76
ATHLETISME



Meeting de l'ASCH

Samedi 16 Décembre 2017

Salle Alain Mimoun

Le Havre



14h00	Constitution des jurys. Confirmations des engagements (jusqu'à 45 minutes avant le début des épreuves)			
14h45	Réunion de jury			
	Perche	Longueur	Hauteur	Poids
15h00	TC F.	TC H.	TC F.	C.J.Ma H.
15h30				
16h00				TC F.
16h30	TC H.	TC F.	TC H.	
17h00				E. S. H
17h30				

Ossature de base jurys

Directeur de la Compétition	
Directeur de la réunion	
Juge Arbitre général	
Secrétariat	
Chambre d'appel	
Animation	

Règlement de la compétition

- Les engagements des athlètes et des jurys sont à envoyer à Madame Sophie DENIZE.
Jacky.DENIZE@wanadoo.fr qu'au **vendredi 15 décembre 2017 avant 12h.**
- Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel 45' avant le début de l'épreuve.
- Le nombre d'essai des concours sera défini sur décision du juge arbitre en fonction du nombre d'engagés.
- Suivant le nombre de participant, les concours de poids pourront être regroupés sur décision du juge arbitre.
- Quota de jury: 1 à 4 athlètes = 1 Jury - 5 à 10 athlètes = 2 Jurys - 11 à 20 athlètes = 3 Jurys – 21 à 30 = 4 Jurys - + de 30 = 5 Jurys

**CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 76 INDIVIDUELS**

INDOOR

BENJAMINS – MINIMES

Dimanche 17 Décembre 2017

Salle Jesse Owens à Val-de-Reuil



		Hauteur <i>(3 sautoirs)</i>	Longueur <i>(2/3 sautoirs)</i>	Triple-saut <i>(1/2 sautoirs)</i>	Perche <i>(1 sautoir)</i>	Poids <i>(2 groupes)</i>
9h00	Constitution des jurys et Confirmations des engagements (jusqu'à 45 minutes avant le début des épreuves)					
9h30	Réunion de jury					
10h00	50m haies MH	BF		MF		
10h15			BG		BF / MF	MH
10h20	50m haies MF					
10h45						
10h45	50m haies BG					
11h00						
11h10	50m haies BF					
11h30	50m MH	BG		MH		
11h45			MF			BF
11h50	50m MF					
12h00	Podiums					
12h10	50m BG					
12h15						
12h30	50m BF		MG			
13H00	Finale 50m haies MH	MF		BF	BG / MH	BG
	Podiums					
13h05	Finale 50m haies MF					
13H10						
13H15	Finale 50m haies BG					
13H20	Finale 50m haies BF					
13H25	Finale 50m MH					
13H30	Finale 50m MF					
13H35	Finale 50m BG					
13H40	Finale 50m BF					
14h00			BF			
14h20				BG		MF
14h30		MH				
14h45						
15h30	1000m BF					
15H45	1000m BG					
16H00	1000m MF					
16H15	1000m MH					
16h30	Podiums					

Ossature de base des jurys

Directeur de la Compétition	
Directeur de la réunion	
Juge Arbitre général	
Juges Arbitres courses	
Juges Arbitres des concours	
Secrétariat	Véronique Le Boucher - Gwenaëlle Gibeaux - Corinne Louvet
Chambre d'appel	Marie-Thérèse Pouchet -
Animation	
Starters	Marc Louvet -
Chrono électrique	Jean-Claude Bretteville - Marie-Pierre Ducaule - Guillaume Deletoille -
Chronomètres manuels	Jean-Claude Hurel -

Règlement de la compétition

Benjamins: Limité à 4 épreuves par athlète. 2 courses maximum (hors finales) par athlète.

Minimes: Limité à 4 épreuves par athlète. 2 courses maximum (hors finales) par athlète.

Limité à 4 essais pour les concours de Longueur, Triple-saut et Poids.

Hauteur et Perche : Illimité et 3 tentatives par barre.

Montées de barres :

Pour tous les concours: Les catégories seront scindées en fonction du nombre de participants:

Les groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes.

Quota de jury : 1 à 4 athlètes = 1 jury – 5 à 10 athlètes = 2 jurys – 11 à 20 athlètes = 3 jurys – 21 à 30 athlètes = 4 jurys - + de 30 athlètes = 5 jurys.

Rappel : Les courses sont prioritaires sur les concours.

Chaque athlète devra informer son responsable de jury avant de quitter son concours pour aller faire sa course de devra le prévenir de son retour.

L'athlète absent au départ, inscrit dans une série ne pourra être repêché. **(Il appartient aux entraîneurs de contrôler le listing des séries).**

Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel 45' avant le début de l'épreuve.

(Il appartient aussi aux entraîneurs de contrôler l'engagement de leurs athlètes).

Il y aura **2** finales pour les courses de 50m et 50m haies. Chaque athlète devra confirmer sa participation à la finale.

Le podium départemental sera attribué aux finalistes de la finale A.

Les résultats de cette compétition seront pris en compte pour la participation aux championnats régionaux individuel.

Un Triathlon sera extrait de cette compétition.

Il est rappelé que l'accès à la piste est réservé aux compétiteurs.

Des zones pour les entraîneurs sont prévues pour coacher les athlètes à distance.

Les dirigeants non juges, athlètes non concernés par les épreuves en cours dans l'arène devront rester dans les tribunes.

Les engagements des athlètes et des jurys pour cette compétition se feront en ligne sur le site du CDA76 dans la rubrique « engagement » jusqu'au **vendredi 15 décembre avant 12h.**

Pour les groupes de hauteur : merci d'indiquer la première barre (selon les montées de barre ci-dessous) de votre athlète afin de constituer des groupes homogènes (gain de temps en amont et sur les concours) - Groupe 1 à 4 : premières barres les plus hautes vers les plus basses.

Implantation des concours dans la salle.

Hauteur 1 et 2 dans la salle principale. Hauteur 3 dans la salle d'échauffement

Longueur 1 : Coté ligne d'arrivée du 60m.

Longueur 2 : Coté ligne des départs de l'anneau.

Longueur 3 ou Triple-saut 2 : Dans la salle d'échauffement

Triple-saut 1 : Coté sautoir de perche.

MEETING DE PERCHE ASPTT ROUEN ATHLETISME

Mercredi 20 décembre 2017

Horaires :

- 13 h 30 Confirmation des engagements
- 14 h 00 Réunion du jury

Horaires	CONCOURS
14H30	CONCOURS AVENIR : Première barre 1m00
16h00	CONCOURS PROMOTION : Première barre 2m00
18h30	CONCOURS ELITE

- ❖ En dehors de l'heure prévue pour les premières épreuves, l'horaire sera adapté en fonction du nombre de participants et en fonction de l'avancement des épreuves par le juge arbitre.
- ❖ Les engagements pour les athlètes sont à effectuer par mail à [info-aspttrouenathle@orange.fr](mailto:aspttrouenathle@orange.fr) pour le lundi 18 décembre - 12h00. Passé ce délai, les inscriptions seront automatiquement closes !



Meeting de Lancers
Samedi 13 janvier 2018
Sotteville lès Rouen

15 h00	Disque	Javelot	Marteau
	-30 m 45m	- 40 m	+ 40 m /-

16h00	Disque	Javelot	Marteau
	+ 30 m /-35 m	+ 40 m/-45m	- 40 m

16h00	Disque	Javelot	Marteau
	+ 40 m	+ 45 m	+ 45 m

Information Stade Sottevillais 76 : 02 35 62 06 79

Engagements : secretariat@stadesottevillais76.fr

Horaires :

- 13 h 30 Confirmation des engagements
- 14 h 00 Réunion du jury

Horaires	Courses	Hauteur <i>(sans pointes)</i>	Poids
14H30	1^{er} tour 50M HAIES BF/BG/MF/MG	BF/BG	MF
15H15	1^{er} tour 50M BF/BG/MF/MG		MG
16H00	2^{ème} tour 50M HAIES BF/BG/MF/MG	MF/MG	BF
16H45	2^{ème} tour 50M BF/BG/MF/MG		BG
17H30	Fin de compétition		

- ❖ En dehors de l'heure prévue pour les premières épreuves, l'horaire sera adapté en fonction du nombre de participants et en fonction de l'avancement des épreuves par le juge arbitre.
- ❖ Les engagements pour les athlètes sont à effectuer sur le site du comité 76 pour le jeudi 25 janvier - 12h00. Passé ce délai, les inscriptions seront automatiquement closes !
- ❖ 2^{ème} tour réalisés par séries de niveau (résultats du 1^{er} tour)

SELECTION DES MATCH INTER-COMITES

Janvier

Février

18

Match inter-comités de Cross

Cohiniac (22)

Sur sélection du CDA

?

Match inter-comités
de triathlon en salle

Mondeville

Sur sélection du CDA

Match inter-comités de Cross (Minimes) :

- Qualification des 10 premiers aux départementaux
- Qualification des 5 autres premiers aux régionaux
- Liste d'attente en fonction des résultats des départementaux et/ou des régionaux/cross UNSS

Liste complète des qualifiés diffusée le lundi 5 Février 2018 sur le site du CDA et diffusée par mail aux clubs et aux athlètes concernés.

Match inter-comités en salle (Benjamins et Minimes) :

- Qualification des 8 premiers par catégorie au bilan de triathlon, du 1^{er} octobre 2017 au 28 janvier 2018.
- Liste d'attente en fonction du bilan départemental.

Liste complète des qualifiés diffusée le lundi 29 janvier 2018 sur le site du CDA76 et diffusée par mail aux clubs et aux athlètes concernés.

Pour toutes questions relatives à ces sélections en équipe de comité, prendre contact avec

Antony Prouteau : tonyprouteau@gmail.com

MEMO TECHNIQUE

Les haies en salle

Catégories	Distance	Nbre	Hauteur	Départ	Intervalle	Arrivée
Benjamines	50 m	5	0,65	11,50 m	7,50 m	8,50 m
Benjamins	50 m	5	0,65	11,50 m	7,50 m	8,50 m
Minimes Filles	50 m	4	0,76	12,00 m	8,00m	14,00 m
Minimes Garçons	50 m	4	0,84	13,00 m	8,50 m	11,50 m

Le Poids des Engins

CATÉGORIES	Poids	Disque	Javelot	Marteau
HOMMES				
BENJAMINS	3 kg	1 kg	0,500 kg	3 kg
MINIMES	4 kg	1,250 kg	0,600 kg	4 kg
CADETS	5 kg	1,500 kg	0,700 kg	5 kg
JUNIORS	6 kg	1,750 kg	0,800 kg	6 kg
SEN – ESP – VET	7,260 kg	2 kg	0,800 kg	7,260 kg
FEMMES				
BENJAMINES	2 kg	0,600 kg	0,400 kg	2 kg
MINIMES	3 kg	0,800 kg	0,500 kg	3 kg
CADETTES	3 kg	0,800 kg	0,600 kg	3 kg
JUNIORS	4 kg	1 kg	0,600 kg	4 kg
SEN – ESP – VET	4 kg	1 kg	0,600 kg	4 kg

CHALLENGE JEUNES 76

REGLEMENT 2017-2018

POUR QUI ?

Ce challenge s'adresse à tous les athlètes à jour de leur licence FFA, des catégories suivantes :

- Benjamin(e)s
- Minimes F et G

ÉPREUVES

- Épreuves combinées en salle
- Épreuves ouvertes en salle (4/5 novembre, 19 novembre ou 3 décembre)
- Départementaux individuels en salle le 17 décembre 2018
- Départementaux de cross à Colleville le 14 janvier 2018
- Départementaux Jeunes été - lieu à définir
- Épreuves combinées extérieur- lieu à définir
- Challenge Équip'athlé tour printanier- lieu à définir
- Bonus : Départementaux de lancers longs hiver le 12 novembre à Eu (points à la table jeunes sur 1,2 ou 3 épreuves)

CLASSEMENT

Les meilleurs points sur chaque étape (sur la base du triathlon) seront additionnés pour le classement.

Pour les cross, le barème suivant sera utilisé :

Barème cross							
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	100	21	80	41	60	61	40
2	99	22	79	42	59	62	39
3	98	23	78	43	58	63	38
4	97	24	77	44	57	64	37
5	96	25	76	45	56	65	36
6	95	26	75	46	55	66	35
7	94	27	74	47	54	67	34
8	93	28	73	48	53	68	33
9	92	29	72	49	52	69	32
10	91	30	71	50	51	70	31
11	90	31	70	51	50	71	30
12	89	32	69	52	49	72	29
13	88	33	68	53	48	73	28
14	87	34	67	54	47	74	27
15	86	35	66	55	46	75	26
16	85	36	65	56	45	76	25
17	84	37	64	57	44	77	24
18	83	38	63	58	43	78	23
19	82	39	62	59	42	79	22
20	81	40	61	60	41	80	21
+ de 80	20 points						

Au maximum : les 5 meilleures étapes seront prises en compte.

RECOMPENSES

La remise des récompenses du challenge aura lieu lors d'une compétition de fin de saison.

Seront récompensés les 5 premiers athlètes par catégorie !

CHALLENGE CLUB 76

REGLEMENT 2017-2018

POUR QUI ?

Ce challenge s'adresse à tous les clubs du comité (sections locales dans le cas de club maître) sur les catégories suivantes :

- Benjamin(e)s
- Minimes F et G

ÉPREUVES

- Épreuves combinées en salle
- Épreuves ouvertes en salle (4/5 novembre, 19 novembre ou 3 décembre)
- Départementaux individuels en salle le 17 décembre 2018
- Départementaux de cross à Colleville le 14 janvier 2018
- Départementaux Jeunes été - lieu à définir
- Épreuves combinées extérieur- lieu à définir
- Challenge Équip'athlé tour printanier- lieu à définir
- Bonus : Départementaux de lancers longs hiver le 12 novembre à Eu (points à la table jeunes sur 1,2 ou 3 épreuves)

CLASSEMENT

Les meilleurs points sur chaque étape (base triathlon) seront additionnés pour le classement.

Au maximum : 2 athlètes par catégorie et par sexe par compétition seront pris en compte.

Pour le cross, le barème suivant sera utilisé :

Barème cross							
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	100	21	80	41	60	61	40
2	99	22	79	42	59	62	39
3	98	23	78	43	58	63	38
4	97	24	77	44	57	64	37
5	96	25	76	45	56	65	36
6	95	26	75	46	55	66	35
7	94	27	74	47	54	67	34
8	93	28	73	48	53	68	33
9	92	29	72	49	52	69	32
10	91	30	71	50	51	70	31
11	90	31	70	51	50	71	30
12	89	32	69	52	49	72	29
13	88	33	68	53	48	73	28
14	87	34	67	54	47	74	27
15	86	35	66	55	46	75	26
16	85	36	65	56	45	76	25
17	84	37	64	57	44	77	24
18	83	38	63	58	43	78	23
19	82	39	62	59	42	79	22
20	81	40	61	60	41	80	21
+ de 80	20 points						

BONUS OFFICIELS

Un bonus par officiel (officiels ou jeunes juges) sera attribué au club par compétition dans la limite de 5 jurys maximum :

- 20 points pour un juge confirmé (départemental et +)
- 10 points pour un juge en formation
- 5 points pour une personne licenciée

Dans le cas où le club ne fournit aucun jury, un malus de 50 points lui sera attribué par compétition.

BONUS ORGANISATION

Un bonus de 100 points par organisation dédiée aux jeunes sera attribué au club : support de championnats, kids, triathlon, épreuves multiples, etc.

Cette organisation devra respectée la réglementation FFA, être déclaré sur SIFFA et en amont auprès du président de CDJ et les résultats saisis sur Logica.

RECOMPENSES

La remise des récompenses de challenge aura lieu lors d'une compétition de fin de saison.

Seront récompensés les 10 premiers clubs (achat de matériels auprès d'un prestataire choisi par le comité) !

INFOS STAGES

*Le Comité Départemental d'Athlétisme de Seine-Maritime propose deux stages :
un l'hiver et un autre l'été*



Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le site du CDA76.

Pour toutes questions relatives aux stages jeunes, prendre contact avec Anthony PROUTEAUX :
tonyprouteau@gmail.com

Rassemblement March'76

Le Comité Départemental d'Athlétisme de Seine-Maritime propose différentes journées de
marche athlétique durant la saison
Ces journées sont ouvertes à partir de benjamines, débutants ou confirmés.

Pour toutes questions relatives à ces stages marche, prendre contact avec Florian Desjardins :
desjardins.florian@yahoo.fr

**Nouveauté de la saison 2017/2018 : Des regroupement par thème et spécialités
seront également mis en place.**

CONTACTS

Président C.D.J :

Florian Desjardins

Tél : 06.20.66.67.27

Email : desjardins.florian@yahoo.fr

Président C.S.O :

Marc Louvet

Tél : 06.10.77.19.15

Email : marc.louvet@orange.fr

